

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-021

Avis-vous est donné par le soussigné directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité de Kazabazua, qu'à la séance ordinaire du 15 janvier 2019, le conseil a adoptée, par sa résolution numéro **2019-01-019**, le règlement numéro **2018-021** constituant le

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire à la municipalité de Kazabazua au 30 chemin Begley durant les heures d'ouverture soit du lundi au vendredi entre 8H00 à midi et de 13H00 à 16H00.

Certificat de publication

Règlement № 2018-021

Je soussignés, Pierre Vaillancourt, directeur général, de la municipalité de Kazabazua certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le règlement 2018-021 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Règlement 2017-012, le 16 janvier 2019, entre 8h00 et 16h00 heures.



Directeur général

16 janvier 2019
Date